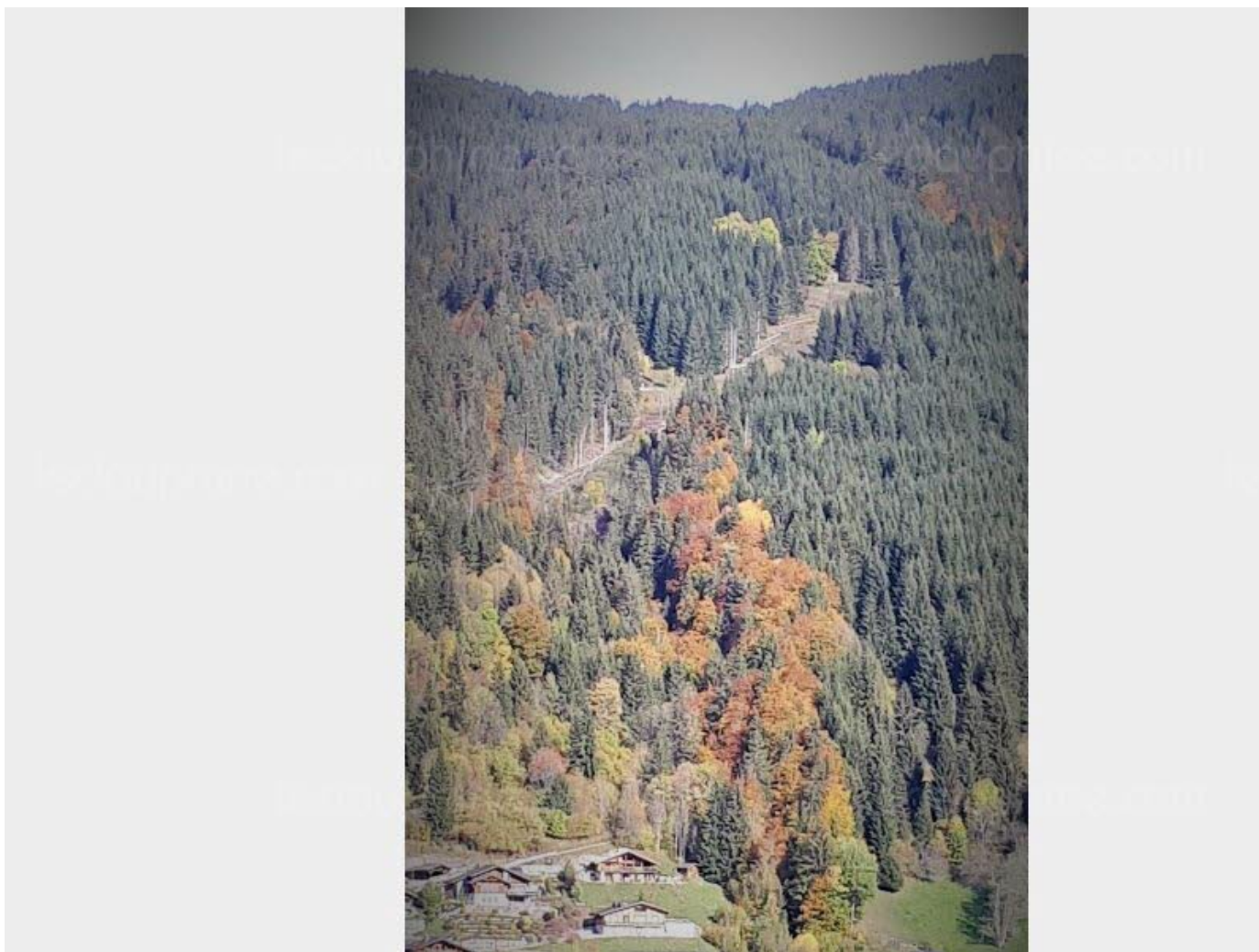


MONTRIOND

Vététiste tué par un chasseur à Montriond : "La visib était totale" selon le procureur



Le drame s'est joué entre les deux chalets en lisière de forêt, dans le secteur de Maison-neuve. Photo Le DL/V.B.

Partager cette info ▶

Partager 4,1 K

Tweeter

Après près de 48 heures de constatations et de relevés sur les lieux du drame, les circonstances se précisent.

Premièrement, le groupe de chasseurs n'était pas constitué de sept mais de huit hommes : cinq membres de l'ACCA de Montriond et trois invités, pour la plupart âgés de 21 à 24 ans. Ils évoluaient dans une action de chasse "classique", débutée le matin au sein d'un groupe plus important et reprise entre 16h30 et 17 heures.

« Un tir avait déjà été réalisé une dizaine de minutes avant le drame, vraisemblablement par l'auteur du tir mortel », indique le procureur de la République Philippe Toccanier, sans pour autant que la présence de gibier soit confirmée par les autres membres du groupe.

La balle, une munition de guerre, a transpercé sa victime

Selon les premiers éléments de l'enquête, les chasseurs formaient une ligne parallèle au chemin dévalé par le cycliste au moment du drame. « Le vététiste était en lisière de forêt ; les chasseurs à une quarantaine de mètres dans la partie non boisée. » Pour le procureur, « la visibilité était totale ». D'autant que Mark Sutton était vêtu d'un tee-shirt de couleur vive et était équipé d'un vélo et d'un casque eux aussi colorés.

L'autopsie réalisée hier a révélé que le tir a transpercé latéralement le cycliste de 34 ans, « passant sous l'omoplate gauche pour ressortir au niveau de la clavicule droite ». Un élément qui écarte a priori l'hypothèse d'un tir fichant (dirigé vers le sol), l'une des principales recommandations sécuritaires.

La détermination du calibre utilisé était encore en cours hier. Mais 7x64 ou 30.06, « il s'agit de munitions de guerre, type kalachnikov, autorisées depuis 2013 » selon le parquet.

Toujours hospitalisé hier, le tireur est dépeint d'après les premiers témoignages comme un « bon gars ». « Ni voyou, ni fêtard, mais plutôt bosseur. » Âgé de 22 ans et domicilié à Taninges, il a monté au printemps sa propre société.

Il sera entendu dès sa sortie d'hôpital.

- => [Un drame de la chasse qui rouvre le débat](#)
- => [La communauté britannique du haut Chablais sous le choc](#)
- => [Mélanie Lavy, la veuve du trailer qui avait reçu une balle dans la tête en 2015, a écrit hier une lettre à Emmanuel Macron](#)
- => [Aux "Randonneurs du Chéran", on « fait avec »](#)
- => [Les accidents de chasse mortels dans nos départements depuis dix ans](#)
- => [A Montriond, un chasseur tire sur un VTTiste et le tue](#)

Par Virginie BORLET | Publié le 16/10/2018 à 08:45 | Vu 63550 fois

Sponsorisé

[Bon Plan Isolation](#)

Isolation à 1€ arnaque ou bon plan ? on vous explique tout !

A lire aussi



Sponsorisé

[Planète Energie Verte](#)

L'Etat veut aider les Français à passer au solaire !